

Séance du 22 Avril 1902

Présidence de M. le Dr DEMERS.

Procès-verbal.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Rapports.

1^{er} M. ALPHONSE MERCIER présente un nouveau cas de *fracture de la colonne vertébrale*, avec mort quatre heures après l'accident. Il s'agit d'une jeune fille qui est tombée sur la nuque d'une hauteur de 25 pieds. A l'autopsie on a trouvé une fracture intéressant toutes les parties de la huitième vertèbre dorsale avec fractures de plusieurs côtes de chaque côté; les fragments des os avaient perforé la plèvre et les cavités pleurétiques contenaient près d'un litre de sang de chaque côté. Il y avait, en plus, une énorme ecchymose s'étendant de la nuque jusqu'à la région fessière et intéressant toutes les couches de tissus. L'autopsie du cerveau n'a pas pu être faite.

Discussion.

M. MARIEN. Il est malheureux que Monsieur Mercier n'ait pas pu se procurer l'histoire de tous les symptômes qu'a présentés sa malade durant le temps qui s'est écoulé depuis l'accident jusqu'à sa mort. Je comprends, avec M. Mercier, que, dans ce cas, il ne pouvait pas s'agir d'opération. Mais il aurait été intéressant de savoir si, par les symptômes que présentait la malade, on pouvait faire le diagnostic des lésions que l'on a rencontrées à l'autopsie.

M. OSCAR MERCIER. J'ai vu la malade à son entrée dans le service quelques moments après l'accident, elle était mourante; il n'y avait pas de symptômes, à ce moment là, de lésions graves du cordon médullaire; il n'existait pas encore de paralysie des membres inférieurs et la malade a conservé sa sensibilité et sa motilité tant qu'elle a été consciente. Dans ce cas je n'ai nullement pensé à une intervention, la malade n'en ayant plus que pour quelques instants à vivre.

M. MARIEN. J'aimerais à savoir si la malade a succombé